



Plaisir de la marche



ASSOCIATION PIÉSENTE

Adhésion du 01/09/2015 au 31/08/2016

Licence FFR individuelle, RC* , P.R.M. ⁽¹⁾ et adhésion à l'association	<input type="checkbox"/> IR	39,50 €
Licence FFR individuelle, RC*, AC** , P.R.M. ⁽¹⁾ et adhésion à l'association	<input type="checkbox"/> IRA	41,50 €
Licence FFR multi-loisirs individuelle, RC*, AC** , P.R.M. ⁽¹⁾ et adhésion à l'association	<input type="checkbox"/> IMPN	51,50 €
FFR indiv. réservée aux licencié(e)s Fédé. Sports Adaptés, RC*, P.R.M. ⁽¹⁾ et adhésion à l'asso.	<input type="checkbox"/> IR FFSA	25,00 €
FFR indiv. réservée aux licencié(e)s Fédé. Handisport, RC*, P.R.M. ⁽¹⁾ et adhésion à l'asso.	<input type="checkbox"/> IR FFH	25,00 €
Licence FFR indiv. Associative Non Praticquant, RC*, AC**, P.R.M. ⁽¹⁾ et adhésion à l'asso.	<input type="checkbox"/> IRA ANP	39,90 €
Licence FFR familiale***, RC* , P.R.M. ⁽¹⁾ et adhésion à l'association	<input type="checkbox"/> FR	64,40 €
Licence FFR familiale***, RC*, AC** , P.R.M. ⁽¹⁾ et adhésion à l'association	<input type="checkbox"/> FRA	68,80 €
Licence FFR familiale mono parentale****, RC*, AC** , P.R.M. ⁽¹⁾ et adhésion à l'association	<input type="checkbox"/> FRAMP	50,10 €
Licence FFR multi-loisirs familiale***, RC*, AC** , P.R.M. ⁽¹⁾ et adhésion à l'association	<input type="checkbox"/> FMPN	88,80 €

Individuel(le) licencié(e) dans un autre club affilié à la FFRandonnée } joindre copie	<input type="checkbox"/> Adh. individuel	16,00 €
Famille licenciée dans un autre club affilié à la FFRandonnée } de la licence 2012	<input type="checkbox"/> Adh. famille	18,00 €
Adhésion au club pour les nouveaux licenciés de moins de 30 ans	<input type="checkbox"/> Nouv. 30	Gratuit

* Responsabilité civile ** Assurance accidents corporels et assistance *** L'adhérent plus son conjoint, les enfants et petits-enfants de moins de 18 ans. **** L'adhérent plus les enfants et petits-enfants de moins de 18 ans.

(1) En ce compris l'abonnement à la revue PASSION RANDO MAGAZINE; si vous ne le souhaitez pas, déduire 6,00€ du prix de la formule choisie.

Prière de libeller votre chèque à l'ordre de Piésente. Banque et N° du ch. : _____

Ne pas agraffer le chèque avec le bulletin s.v.p.

La fréquence de renouvellement du certificat de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre (CMNCI) passe de un à trois ans dès la saison 2015-2016, hors compétition, Rando Santé, Marche Aquatique Côtière et pratiquants âgés de plus de 70 ans. Il reste obligatoire (1/pers.), pour tout nouvel adhérent.

Art. 6.1 de la FFRandonnée : « toute demande de licence sportive est subordonnée à la production d'un certificat médical attestant de la non contre-indication absolue ou relative à la pratique de la randonnée pédestre ».

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance obligatoire	N° de licence
En cas de licence autre qu'individuelle, inscrire ci-dessous les autres personnes rattachées				

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

J'ai noté que la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs. Cette garantie me sera acquise.

Pour mémoire, **la licence est valable 12 mois à compter du 1^{er} septembre.** Les garanties d'assurances qui y sont rattachées sont valables 16 mois à compter de la même date.

Je m'engage à être convenablement équipé(e) pour les activités auxquelles je participerai.

Conformément aux recommandations de la CNIL, les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez contacter l'association à l'adresse ci-dessous.

Date : _____ Signature

